

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 25 mars
2024

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 14 | ABSENTS EXCUSÉS 09 | VOTANTS 22

**OBJET : N° L-24-03/02-22/AG AIDES A LA LOCATION D'IMMEUBLES POUR LES
ENTREPRISES DE LA COMMUNE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Josette MASSARIN, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET, Valérie LEVERNIER, Jean-Pierre DORIAN, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Jean-François LAMOTHE, Hicham TARZA donne procuration à Jean-Pierre DORIAN, Saliha EL AMRANI donne procuration à Christine JOUANNO, Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Florence JOST, Pierre MEUNIER donne procuration à Fernand ESCALIER, Nicole CAMPANER donne procuration à Josiane ROCHE, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Gérard FERAUDET donne procuration à Jean-Claude DUCOUSSO, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Philippe BRIMALDI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que par délibération du 25 novembre 2019, la commune de Castillon-la-Bataille s'est engagée à accompagner les entreprises de la commune par une aide à la location d'immeubles, cette aide financière venant à chaque fois en complément des aides attribuées par la communauté de communes de Castillon-Pujols.

Chaque participation doit donner lieu à une délibération nominative. Un dossier est présenté à ce jour :

	Aide à la location
PATIO BURRO Restaurant +épicerie fine Portugaise – 19 rue Victor Hugo – 33 350 Castillon-la-Bataille	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie : 340 m2 • Loyer : 740 € soit 2.18€/m2 • Plafond : 5€/m2 • Subvention/mois : <ul style="list-style-type: none"> - 2.18€ x 340 m2 x 1 mois = 741.20 € - 10% x 741.20 € = 74.12€ • Montant subvention trimestre : 222.36 € • Le montant total de la subvention sur 18 mois sera de 1334.16 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2019 concernant les aides à la location d'immeubles pour les entreprises de la commune.

Vu la délibération de la Communauté de Communes Castillon/Pujols en date du 30 août 2023 accordant au Restaurant-épicerie fine Portugaise une aide au loyer et une aide à l'investissement,

Considérant l'enjeu majeur de redynamiser le centre-ville ainsi que la volonté d'encourager l'installation des entreprises et la lutte contre la vacance qui contribuent à l'attractivité de la commune de Castillon-la-Bataille.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la participation citée ci-dessus,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour effectuer les formalités administratives nécessaires et signer tous documents utiles.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 25 mars 2024
Le Maire,
Jacques BREILLAT

